Fecha de aprobación: **25/06/2025**

Guía docente de la asignatura

Didáctica de la Ficcionalidad en Lengua Extranjera. Francés (25611D5)

Grado	Grado en Educación Primaria (Bilingüe)	**Rama**	Ciencias Sociales y Jurídicas
Módulo	Lengua Extranjera. Francés	**Materia**	Didáctica de la Ficcionalidad en Lengua Extranjera. Francés

Curso	4º	**Semestre**	1º	**Créditos**	6	**Tipo**	Optativa

PRERREQUISITOS Y/O RECOMENDACIONES

- Niveau de langue B1 en langue française.

BREVE DESCRIPCIÓN DE CONTENIDOS (Según memoria de verificación del Grado)

- Discours de fiction en cours de langue vivante.
- Approches discursives en classe.
- Critères de sélection du matériel en fonction du développement linguistique et psychologique des étudiants.
- Raconter des histoires : le rôle de l'enseignant, celui des élèves.
- Le processus de lecture.
- La connexion lecture-écriture en langue étrangère.
- Matériel de lecture.
- Littérature populaire.
- Du conte de fées au genre fantastique.
- L'univers de la science-fiction.
- Poésie pour enfants.
- Ateliers d'écriture créative.
- La marionnette et le masque comme ressources pédagogiques.
- Cinéma, médias de masse.

RESULTADOS DE APRENDIZAJE (Objetivos)

- Objectifs généraux en relation avec le diplôme :
  - Parvenir à une formation solide et personnelle des étudiants. Des aspects tels que la connaissance de soi, l'estime de soi, la capacité à établir des relations de groupe constructives, une attitude solidaire et démocratique, etc., ce sont des

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): A1DB30949DF04E634C7F8408BC60CF92 Pág. 1 de 6

aspects communs aux diplômes de premier cycle, ils acquièrent une importance particulière dans le titre d'enseignant en Éducation Infantile (et/ou) de l'Enseignement primaire.
    - Former pour développer le travail d'enseignant de l'Enseignement primaire (et/ou) de l'Éducation infantile dans la société de la connaissance, dans les différents domaines et tâches qui la caractérisent.
    - Promouvoir le respect des droits fondamentaux et l'égalité de chances pour les hommes et les femmes, les principes d'égalité de chances et d'accessibilité universelle pour les personnes handicapées, et les valeurs d'une culture de paix et de valeurs démocratiques.
- Objectifs spécifiques en relation avec les compétences spécifiques de l'élection :
    - Travailler avec des textes littéraires et d'autres matériels de fiction dans la classe de langue vivante avec une attitude positive (CDM47, CDM44, CDM7.2.)
    - Connaître les tendances actuelles de l'enseignement de la réception autour des phénomènes esthétiques, culturels et artistiques (CDM50).
    - Se familiariser avec les textes et le matériel de fiction pour les enfants et les adolescents des communautés cibles (CDM51, CDM45).
    - Développer les compétences pédagogiques liées au travail à partir de matériel basé sur différents niveaux, dans une perspective éminemment interdisciplinaire (CDM51).
    - Parler et écrire avec ordre et clarté dans une deuxième langue (C.G.5, CDM7.6).
    - Se familiariser avec le programme d'alphabétisation de l'étape (CDM42).
    - Se familiariser avec les théories existantes concernant l'utilisation de matériel de fiction dans l'apprentissage des langues étrangères (CDM42).

PROGRAMA DE CONTENIDOS TEÓRICOS Y PRÁCTICOS

TEÓRICO

1. Discours de fiction dans la classe de langue étrangère au primaire. Approches discursives et enseignement des langues vivantes. Critères de sélection du matériel en fonction du développement linguistique et psychologique des étudiants.
2. Littérature d'enfance et de jeunesse : genèse et catégorisation ; approches et perspectives. Littérature populaire. Du conte de fées au genre fantastique. Littérature d'enfance et de jeunesse contemporaine.
3. Textes multimodaux. Littératies multiples. L'album illustré. Langage verbal et langage visuel.
4. La narration. Narration orale. Rôle d'enseignement. Ressources et tâches.
5. Dramatisation et théâtre. Apprentissage holistique : dimensions cognitives, affectives et sociales.
6. Poésie. Introduction au texte poétique. Genres, comptines et chansons populaires. Poésie contemporaine pour enfants. Poésie et appréciation de la langue dans l'enfance.
7. Écriture créative. Le processus de création littéraire dans la classe de langue vivante.
8. Lecture littéraire. La figure enseignante et l'habitude de lire. Lecture en LE au primaire. Types de lecture.

PRÁCTICO

1. Analyse de textes, matériels et ressources pour le traitement de la fiction dans la classe LE.
2. Conception de tâches basées sur une approche discursive et holistique (approche

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): A1DB30949DF04E634C7F8408BC60CF92 Pág. 2 de 6

discursive) basée sur des séances de narration et de dramatisation.
3. Atelier de théâtre et de dramatisation.
4. Atelier d'écriture créative.
5. Atelier de lecture.

BIBLIOGRAFÍA

BIBLIOGRAFÍA FUNDAMENTAL

- Defays, Jean Marc (2015). La littérature en FLE : état de lieux et nouvelles perspectives. Hachette.
- Fiévet, Martine. (2013). Littérature en classe de FLE. CLE international.
- Godard, Anne., Baptiste, Auréliane., Havard, Anne-Marie., Rollinat-Levasseur, Eve Marie., y Woerly, Donatienne. (2015). La littérature dans l'enseignement du FLE. Didier.
- Hamez, Maria-Pascale (2022). Littérature et multimodalité en classe de langue. Quels enjeux ? Quelles pratiques ? Les langues modernes, 4.
- Le Bris, Michel., Rouaud, Jean. (2007). Pour une littérature-monde. Gallimard.
- Mercier, Jean-Pierre. (2010). "La part du lecteur de textes littéraires dans la classe de français", Les Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, 13, 2 : 177-196.
- Ministerio de Educación de Ontario (2003). Guide de l'enseignement efficace de la lecture. Reine de l'Ontario.
- Pérez Valverde, Cristina (2001), Didáctica de la Literatura en Lengua Inglesa. GEU.
- Poslaniec, Christian., Houyel, Christine. (2000). Activités de lecture à partir de la littérature de jeunesse. Hachette.
- Puren, Christian. (2012). Perspectives actionnelles sur la littérature dans l'enseignement scolaire et universitaire des langues-cultures : des tâches scolaires sur les textes aux actions sociales par les textes. Disponible en www.christianpuren.com.
- Puren, Christian. (2014). "Textes littéraires et logiques documentaires en didactique des langues-cultures", Le langage et l'homme, XLIX.1: 127-137. EME & InterCommunications.
- Vanthier, Hélène. (2009). L'enseignement aux enfants en classe de langue. CLE international.

BIBLIOGRAFÍA COMPLEMENTARIA

- Bell, Elisabeth., et al. (2004). From Mouse to Mermaid: The Politics of Film, Gender and Culture, Indiana University Press.
- Blondeau, Nicole., Allouache, Ferroudja., Né, Marie-Françoise (2013). Littérature progressive du français. Clé International. Niveaux Intermédiaire-Avancé.
- Castellotti, Veronique (2017). Pour une didactique de l'appropriation. Diversité, compréhension, relation. Didier.
- Norton, Donna E. & Saundra E. Norton (2007). Through the Eyes of a Child: An Introduction to Children's Literature, Prentice Hall.
- Pennac, Daniel. (1992). Gallimard.

ENLACES RECOMENDADOS

- http://www.1001contes.com
- http://www.contesdenoel.com

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): A1DB30949DF04E634C7F8408BC60CF92 Pág. 3 de 6

- http://www.lepointdufle.net/contes_et_histoires.htm
- http://www.francparler-oif.org/didactique/les-entretiens/2499-elaborer-une-unite-didactique-a-partirdun-document-authentique-lextrait-de-film.html
- http://www.francparler-oif.org/outils/pour-la-classe/fiches-pedagogiques/90-travailler-avec-lescontes.html http://www.clicksouris.com http://www.tibao.com/
- http://www.tintin.com
- http://www.iletatieunehistoire.com
- http://www.ricochet-jeunes.org
- https://www.momes.net

EVALUACIÓN (instrumentos de evaluación, criterios de evaluación y porcentaje sobre la calificación final)

EVALUACIÓN ORDINARIA

Tenant compte du Règlement pour l'évaluation et la qualification des étudiants à l'Université de Grenade ƒ Texte consolidé du Règlement approuvé par accord du Conseil des gouverneurs du 20 mai 2013 (BOUGR n ° 71, du 27 mai 2013) et modifié par les accords du Conseil des gouverneurs du 3 février 2014 (BOUGR n ° 78 du 10 février 2014) ; du 23 juin 2014 (BOUGR n ° 83 du 25 juin 2014) et du 26 octobre 2016 (BOUGR n ° 112 du 9 novembre 2016) ; il inclut des corrections des erreurs du 19 décembre 2016 au 24 mai 2017.

- Critères : EV-C1 ; EV-C2 ; EV-C3 ; EV-C4. Il se déroulera en un seul acte académique qui consistera en :

1. Examen écrit du contenu théorique : 50% (il est nécessaire d'obtenir une note égale ou supérieure à 5 sur 10 pour calculer les pratiques).
2. Pratiques évaluables : 50%.
    1. Pratique 1 : 20%.
    2. Pratique 2 : 10%.
    3. Pratique 3 : 10%.
    4. Pratique 4 : 10%.

- L'assistance aux cours est obligatoire. Si quelqu'un dépasse 20% d'absences, il/elle ne pourra pas accéder à l'évaluation continue.

Dans le cas de l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle pour le développement de la matière, l'étudiant doit en faire un usage éthique et responsable. Il convient de suivre les recommandations contenues dans le document intitulé "Recommandations pour l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'UGR", publié à l'adresse suivante : https://ceprud.ugr.es/formacion-tic/inteligencia-artificial/recomendaciones-ia#contenido0

EVALUACIÓN EXTRAORDINARIA

- Elle consiste en une deuxième session d'évaluation annuelle sur le sujet. Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux établis dans l'évaluation unique finale. Les instruments et les pourcentages, ce sont :

1. Épreuves écrites et orales (si nécessaire) théoriques-pratiques sur le sujet (100% de la note finale).

- Le système de notation sera exprimé par qualification numérique conformément aux dispositions de l'article 5., du R.D. 1125/2003, du 5 septembre, qui établit le système

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): A1DB30949DF04E634C7F8408BC60CF92 Pág. 4 de 6

européen des crédits et le système des diplômes universitaires à caractère officiel et valables sur le territoire national.
- La note globale correspondra à la note pondérée des différents aspects et activités qui composent le système d'évaluation.

EVALUACIÓN ÚNICA FINAL

1. Examen des connaissances théoriques et pratiques à travers un examen par écrit en relation avec le contenu du programme (80%).
2. Examen oral lors de laquelle une utilisation instrumentale de la langue sera démontrée au niveau B2, ainsi qu'une maîtrise du contenu de la matière (20%).

- Pour passer l'examen oral, il est indispensable de réussir l'examen écrit.
- Les étudiants doivent remplir les conditions requises pour opter pour ce modèle d'évaluation. À cet égard, les étudiants doivent solliciter ce modèle d'évaluation en temps voulu et avoir obtenu une résolution favorable. (NCG71 / 2 : Règlement d'évaluation et de qualification des étudiants de l'Université de Grenade)

INFORMACIÓN ADICIONAL

- **Évaluation en cas d'incident.**
  - En ce qui concerne l'évaluation, au cas où un incident se produirait, la réglementation en vigueur approuvée par l'Université de Grenade sera prise en compte.
    https://www.ugr.es/~minpet/pages/enpdf/normativaevaluacionycalificacion.pdf
- **Évaluation par le jury**
  - L'étudiant qui souhaite bénéficier de la procédure d'évaluation par le jury doit en faire la demande par écrit à la Direction du Département. La demande doit être présentée au moins quinze jours ouvrables avant la date de début de la période d'examens de chaque session, en renonçant aux notes obtenues en effectuant les différents tests d'évaluation continue. Dans le cas de matières de premier cycle avec un enseignement partagé par plusieurs départements, l'étudiant dirigera la demande vers l'un d'entre eux, et devra être résolue par la direction du département auquel la demande est adressée. La procédure d'évaluation par le tribunal ne sera applicable qu'aux épreuves finales (article 10).
- **Évaluation des étudiants en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers (BEP)**
  - Dans le cas d'étudiants en situation de handicap ou ayant d'autres besoins spécifiques de soutien éducatif, les tests d'évaluation doivent être adaptés à leurs besoins, conformément au règlement d'évaluation de l'Université de Grenade.
    https://www.ugr.es/~minpet/pages/enpdf/normativaevaluacionycalificacion.pdf

- **Règlement pour l'évaluation et la qualification des étudiants à l'Université de Grenade**
  - Texte consolidé du règlement approuvé par l'accord du Conseil des gouverneurs du 20 mai 2013 (BOUGR n ° 71, du 27 mai 2013) et modifié par les accords du Conseil des gouverneurs du 3 février 2014 (BOUGR n ° 78 du 10 février 2014) ; du 23 juin 2014 (BOUGR n ° 83 du 25 juin 2014) et du 26 octobre 2016 (BOUGR n ° 112 du 9 novembre 2016) ; Inclut des corrections de bogues du 19 décembre 2016 au 24 mai 2017.
- **Article 15. Originalité des travaux et des épreuves.**

1. L'Université de Grenade encouragera le respect de la propriété intellectuelle et fera

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): A1DB30949DF04E634C7F8408BC60CF92 Pág. 5 de 6

comprendre aux étudiants que le plagiat est une pratique contraire aux principes qui régissent l'enseignement universitaire. Pour cela, l'étudiant procédera à la reconnaissance d'avoir réalisé les différents travaux de sa main et de leur protection conformément à la propriété intellectuelle telle qu'établie par la législation en vigueur.
2. Le plagiat, entendu comme la présentation d'une œuvre ou d'un travail réalisé par une autre personne comme étant le leur ou la copie de textes sans citer leur source et les donner comme leur propre élaboration, conduira automatiquement à une note numérique de zéro dans la matière en ce qu'il est aurait été détecté, les autres notes que l'étudiant aurait obtenues ne seraient donc pas prises en compte. Cette conséquence doit être comprise sans préjudice des responsabilités disciplinaires que les étudiants qui plagient peuvent encourir.
3. Les œuvres et matériels livrés par les étudiants devront être signés avec une déclaration explicite dans laquelle l'originalité de l'œuvre est assumée, comprise dans le sens où aucune source n'a été utilisée sans la citer correctement.

- Conformément à la Résolution du Recteur du 4 mai 2020 sur le traitement et la protection des données personnelles dans le développement de tests d'évaluation non présentiels, dans les tests d'évaluation envisagés dans ce guide qui nécessitent ou prévoient d'utiliser l'audio et/ou vidéo pendant le développement de celui-ci, cette utilisation sera faite conformément aux directives établies dans les instructions et recommandations pour l'application du règlement sur la protection des données, la vie privée ou personnelle marquée par le secrétaire général ou l'organisme compétent de la UGR.

Información de interés para estudiantado con discapacidad y/o Necesidades Específicas de Apoyo Educativo (NEAE): Gestión de servicios y apoyos (https://ve.ugr.es/servicios/atencion-social/estudiantes-con-discapacidad).

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): A1DB30949DF04E634C7F8408BC60CF92 Pág. 6 de 6